

### Les réunions à la C.U.S.



▶ La prochaine réunion "Agenda social", avec M. Robert HERRMANN, la Direction générale, la Direction des Ressources humaines et les organisations syndicales, aura lieu le 14 avril prochain.

4 points seront à l'ordre du jour :

- le bilan des promotions
- les problèmes liés aux situations précaires
- les critères d'attribution de la NBI Accueil
- le fonctionnement de notre Amicale.

▶ La CGT et la **FA-FPT** ont rencontré les collègues de l'Eclairage public inquiets quant au nouveau projet de service et soucieux de leurs horaires de travail.

Des horaires adaptés ont été proposés à l'Administration.

▶ Une rencontre entre le Service des Moyens généraux et les organisations syndicales a eu lieu le 10 février, afin de présenter le bilan des nouveaux horaires de nettoyage et de faire un point d'avancement sur les projets standard téléphonique et courrier.

▶ Le 18 février, une réunion intersyndicale s'est tenue sur l'expérimentation horaire en continu des agents d'entretien.

Pour plus de précisions sur ces réunions, vous pouvez nous contacter.

### Retraite

#### ▶ C.P.A. - Cessation Progressive d'Activité

Ce dispositif a pris fin le 1er janvier 2011, mais les fonctionnaires déjà admis en C.P.A. avant cette date continuent d'en bénéficier jusqu'à l'extinction de la période concernée, période débordant sur le départ à la retraite.



#### ▶ Carrières longues

Les fonctionnaires de la Fonction publique territoriale ayant travaillé jeunes bénéficient d'une possibilité de départ anticipé dans le cadre des textes régissant les carrières longues.

*Cf. les notes de la Caisse des Dépôts sur notre site internet*

Vous trouverez également un tableau récapitulatif mettant en exergue l'âge de départ à la retraite par rapport aux trimestres cotisés.

### Le coin du CHS

Lors de la réunion CHS de décembre, il avait été convenu qu'une formation des membres serait organisée en matière d'addiction, dans le but de protéger la santé des collègues, de savoir intervenir au bon moment et de connaître les méthodes pédagogiques nécessaires.

Le 22 février, le CHS a souhaité se rendre une seconde fois sur le site du Marché Boulevard de la Marne pour constater les difficultés de travail que rencontrent les agents de la Propreté urbaine, notamment en matière de sécurité lorsqu'ils effectuent le nettoyage de voirie en fin de marché. Les agents sont exposés aux dangers du fait du non-respect des règles de circulation et des contraintes d'intervention. A discuter en plénière le 22 mars prochain.





Depuis plusieurs mois, de nombreuses associations professionnelles et organisations syndicales conduisent une action en vue de sensibiliser le gouvernement à la baisse des effectifs dans les crèches et garderies d'enfants.

Cette situation devient extrêmement difficile dans un certain nombre de secteurs où la baisse du quota de professionnels par rapport au nombre d'enfants dont ils ont la charge et du nombre d'agents, ne permet plus d'effectuer les missions dans des conditions convenables et sans qu'il y ait un risque pour les enfants.

Compte tenu de l'absence de réponse du gouvernement à ces difficultés, et bien plus encore, de son obstination à aller vers une baisse des effectifs, le Collectif "BEBES A LA CONSIGNE" a décidé de lancer

### **UNE ACTION NATIONALE LE 11 MARS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

La FA-FPT fait partie de ce Collectif et nous vous informons donc que nous avons décidé de nous associer pleinement à cette journée d'action.

## **Projet de décret techniciens territoriaux**

Ce projet vise à procéder à des rectifications et à clarifier certaines imprécisions qui sont apparues suite à la publication du décret du 9 novembre 2010 relatif aux techniciens territoriaux.

Ce décret effectue des corrections relatives aux modalités de reclassement des agents, en particulier pour les agents qui ont bénéficié d'un avancement au grade pendant l'année de publication du décret ou qui ont réussi un examen professionnel d'avancement de grade avant l'entrée en vigueur du nouveau statut, mais qui sont promus après celle-ci, au-delà de l'année en cours.

Par ailleurs, le décret du 9 novembre 2010 est modifié pour intégrer la formation d'intégration des techniciens et pour en préciser la durée qui est fixée à 5 jours. Ce texte a été adopté à l'unanimité du Conseil supérieur de la FPT.



## **Front commun de l'intersyndicale le 16 mars**

Le Conseil supérieur de la FPT examinera le 16 mars les projets de décrets concernant la filière médico-sociale dans le cadre de la réforme de la catégorie B. **Les propositions faites par le gouvernement sont insuffisantes et inacceptables. En plus, certaines d'entre elles ne respectent pas les règles européennes en matière de prise en compte des niveaux de diplôme.** L'ensemble des organisations syndicales, mais également des organisations professionnelles, ont donc décidé de conduire une action de sensibilisation des médias et des élus le jour même de cette réunion du Conseil supérieur de la FPT.



## **Bon à savoir !**

Un décret paru le 1er mars impose aux hébergeurs et fournisseurs de services sur l'internet de conserver pendant un an toute une série de données personnelles de l'internaute, comme ses codes confidentiels ainsi que sa navigation sur la toile.



La prime de fonction et de résultat (PFR) devrait bientôt impacter une grande partie des agents de catégorie A de la filière administrative. Cette innovation doit s'intégrer dans la démarche "AECUS" lancée récemment dans notre Administration.

La loi du 5 juillet 2010 prévoit la possibilité pour les collectivités territoriales d'instaurer, à la place du régime indemnitaire actuel, la PFR dont bénéficient pour le moment, seuls les administrateurs. Précisions que la PFR est à la fois assise sur la fonction occupée et le résultat individuel. La mise en place de la PFR ne pénalisera aucun cadre financièrement.

Fédération Autonome  
Fonction Publique Territoriale

Syndicat FA-FPT CUS  
☎ 03 88 36 13 79 ☎ 03 88 36 17 96  
✉ fa.fpt-cus@wanadoo.fr



Immeuble de la Bourse  
Bureaux 101 à 104  
📍 1 place de Lattre de Tassigny  
67000 STRASBOURG  
<http://fafptcus.fr>